



Personnes à mobilité réduite bienvenues

Les facilités proposées aux personnes à mobilité réduite dans les infrastructures du m2 ont été présentées lundi aux associations concernées. Lors d'une cérémonie réunissant des représentants d'associations, le Municipal lausannois Olivier Français et le Directeur des Transports publics de la région lausannoise (tl) Michel Joye, les partenaires se sont félicités de la bonne accessibilité du m2.

L'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) aux transports publics tient à cœur aux tl depuis plusieurs années déjà et fait l'objet de nombreuses mesures ciblées sur leur réseau routier et leur m1. L'accès au m2 revêt une importance toute particulière en raison, notamment de la nature des lieux que le métro dessert. Il permet la continuité de la chaîne de transports par les interfaces avec d'autres lignes ou moyens de transports (P+R, Lausanne Gare, Lausanne Flon, Croisettes, etc.) ; il permet d'accéder aux zones de loisirs (Ouchy) ; il emmène ses voyageurs au CHUV ou dans les quartiers commerciaux.

Pour la construction du m2, les responsables du projet et l'exploitant tl ont souhaité intensifier la collaboration mise en place depuis 2000 avec les associations de PMR afin que le nouveau métro réponde à leurs attentes et besoins, dans le respect des droits et devoirs mutuels. Les associations ont ainsi été consultées dès l'élaboration des plans de stations afin que leurs accès soient garantis. La collaboration s'est poursuivie pour l'aménagement des rames, les distributeurs de titres de transports, l'agencement des stations, l'information aux voyageurs, etc. Ainsi, le nouveau métro répond pleinement aux exigences légales en la matière. Les solutions mises en œuvre aujourd'hui font partie d'un processus qui se veut amélioratif : le contact entre l'exploitant tl et les associations est donc maintenu.

Lundi, cette collaboration fructueuse a été célébrée officiellement à la station Ouchy. Les mesures destinées aux PMR ont été présentées aux représentants des associations concernées, qui ont notamment pu visiter une rame, maintenue à quai pour la circonstance.

Renens, le 10 novembre 2008